

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du JEUDI 26 JANVIER 2017

- Validation de la liste des lauréats des illuminations 2016 proposée par le jury du comité consultatif qui a visité le village le 26 décembre 2016 ; un prix de 25 € sera versé à chaque lauréat :
 - ✓ ANCEL André – 21 Québrux
 - ✓ BEAUX Louis – 40 rue de Verpellière
 - ✓ BEH Francis – 14 rue des Aulnes
 - ✓ CHOPAT Damien – 26 rue des Béchamps
 - ✓ CUNY Yann – 15 bis Algoutte
 - ✓ GASSMANN Rémy – 13 Québrux
 - ✓ GELY Gilbert – 14 Bas de Raumont
 - ✓ GERARD Viviane – 72 rue de Verpellière
 - ✓ GIALLOMBARDO Francesco – 23 rue de la Petite Côte
 - ✓ GUITREAU Jean-Charles -20 Québrux
 - ✓ HADEY Thierry – 7 chemin du Chauffour
 - ✓ LIRON Jean-Marie – 22 Québrux
 - ✓ PUYGRENIER Alain – 1 Hautgoutte
 - ✓ RATTAIRE Daniel – 17 La Praye
 - ✓ RENAUX Stéphanie – 21 rue du Stade
- Avis favorable à la demande d'adhésion au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges) des communes de Auzainvillers, Martigny les Gerbonveaux et du Syndicat des Eaux de l'Ormont
- Dénonciation de la convention conclue début 2014 avec GRDF pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé-relève en hauteur des compteurs gaz, au motif principal que ladite convention a été signée sans que la commune dispose à l'époque de toutes les informations nécessaires à la prise d'une décision éclairée : la visite technique qui eu lieu après la signature de la convention, a mis au jour des inconvénients esthétiques, techniques et financiers pour la commune.

Questions diverses :

- ✓ L'examen des 2 demandes d'achat de terrains communaux nécessite des précisions complémentaires qui seront étudiées au prochain conseil municipal
- ✓ Point sur les travaux en cours à la Maison des Associations et à la mairie
- ✓ Acceptation d'un contrat d'approvisionnement et d'une création de piste en forêt communale, proposés par l'ONF
- ✓ Décision d'installer 2 points lumineux supplémentaires sur des poteaux d'éclairage public existants (secteurs concernés : chemin de la Rochière, Honville)
- ✓ Installation imminente d'un visiophone au service de garderie-cantine, afin de se conformer aux directives préfectorales dans le cadre du plan vigipirate
- ✓ Décision de souscrire une assurance individuelle accidents pour les élus, ainsi que pour les enfants/animateurs lors des activités organisées par la collectivité

Le 27 janvier 2017

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

